



dece de ma gran mère paternelle quels sont mes droits?

Par **Multipares**, le 11/01/2013 à 16:42

Bonjour suite au dece de ma grand mère paternel son frère et sa sœur ne m on pas informer des démarches ni convoquer chez le notaire je pense qu étant donné que mon père décédé en 1987 et fils de ma grand mère décédée elle en 2008 je reste seul héritière ou mon étonnement que dois je faire afin de prouver mes droits? Étant donné que la famille de ma grand mère réside en Espagne et qu ils ont emporter ts documents ainsi que cendres de ma grand mère chez eux. Quelles recours ai je?,,,,,, si quelqu un à une réponse je l attends au plus vite merci